



# Concept de protection 5Rhythms® Suisse

L'association 5Rhythms® des enseignants\* en Suisse, a développé le concept de protection suivant pour combattre et prévenir la propagation du virus Covid-19. Grâce à ce concept de protection, les événements 5Rhythms® peuvent être organisés conformément aux réglementations applicables à partir du 6 juin 2020.

La pratique des 5Rhythms® n'est pas facile à classer comme une offre. Notre concept de protection actuel se fonde donc sur les exigences cadres de l'OFSP pour les manifestations ou – dans une définition élargie - de sport de contact physique.

Voici les références :

[Concept de protection cadre pour les manifestations](#)

[Concept de protection cadre pour le sport de contact](#)

Le concept de protection est communiqué et appliqué pour tous les enseignants 5Rhythms® - (certifiés ou en formation) et publié sur le site <https://www.5rhythms.ch>. La responsabilité de la mise en œuvre du concept de protection sur place incombe à l'enseignant 5Rhythms® concerné\*. Nous comptons également sur la solidarité et le haut niveau de responsabilité des participants.

## Évaluation des risques

Les participants et les enseignants\* présentant des symptômes de maladie ne sont pas autorisés à assister aux cours. Ils restent à la maison et suivent les instructions de l'OFSP

Il est recommandé aux personnes particulièrement vulnérables de ne pas suivre de cours

## Arrivée et départ du lieu du cours

Les participants utilisent des moyens de transport individuels et appliquent les recommandations des prestataires lorsqu'ils utilisent les transports publics

Les participants se présentent de la meilleure façon possible dans des vêtements d'exercice appropriés

Les participants entrent et sortent du bâtiment, des salles de cours et du vestiaire individuellement et à la distance requise

## Infrastructures sur site

Si des vestiaires sont proposés, des mesures doivent être prises par les responsables afin de garantir le respect des règles de distance et d'hygiène

Les participants sont tenus de maintenir une hygiène des mains complète conformément aux règles d'hygiène avant et après le cours. La mise à disposition de désinfectant pour les mains est assurée par l'enseignant du cours

L'exploitant des salles de cours sera informé du concept et invité à coopérer.

## Formes de formation et mesures organisationnelles

Inscription des participants sur une liste de présence (recherche de contacts)

Veiller à ce que la distance nécessaire soit maintenue pendant la procédure d'enregistrement

Veiller à ce que la taille du groupe ne dépasse pas le nombre de participants spécifié

Maintenir la distance minimale pendant le cours

Avis sur les mesures d'hygiène de l'OFSP

## Responsabilités

Les enseignants des 5Rhythms® sont responsables de la mise en œuvre des mesures dans leurs classes

Ils organisent leurs événements de manière à respecter les exigences du gouvernement fédéral et les recommandations de ce concept de protection

Les responsables des cours sont chargés de veiller à ce que les règles de sécurité soient respectées avant, pendant et après les cours

Les participants individuels prennent leur propre responsabilité. Cela signifie également qu'il faut suivre les instructions des responsables du cours et ne pas assister aux événements 5Rhythms® lorsque des symptômes de maladie apparaissent.

Si la réglementation change, le concept de protection est adapté en conséquence

## Communication du concept

Le responsable du cours communique le concept de protection aux participants afin qu'ils puissent comprendre et respecter les règles

Les questions peuvent être posées directement au responsable du cours concerné.